Fédération Musicale de la Province de Liège

Affiliée à l'Union des Sociétés Musicales de la Communauté française de Belgique (USM)
Organisme régional de l'éducation permanente agréé par le Ministère de la Culture et des Affaires Sociales de la Communauté française
de Belgique, le Conseil Provincial et le Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège.
Affiliée à l'Union Musicale Inter-régionale (UMI) et à l'Union Européenne des Musiciens (UEM)

Déclaration d'affiliation 2024 Identification de la société

Nom : N° Affiliation FML : Lg				
Statut: A.S.B.L. – ASSOCIATION DE FAIT (soulignez ce qui convient) N° Ministériel:				
Genre : Harmonie - Fanfare - Big Band - Symphonie - Chorale - Autre (à préciser)	N°Art et Vie :			
Siège social :				
Local de la Société : rue CP : Loca	lité :			
Tél : Site internet :				
Adresse e-mail : Année de fondation :	Nbre d'exécutants :			
Nombre de membres à assurer : Jour de répétition :	Heure:			
Président(e)				
Nom Prénom Adresse	CP + ville			
Tél. fixe GSM Adresse e-mail	Fax			
THE COST THEIR	1 4/1			
Cométains				
Secrétaire Nom Prénom Adresse	CP + ville			
Autesse Autesse	CI T VIIIC			
Tél. fixe GSM Adresse e-mail	Fax			
Trésorier(e)				
Nom Prénom Adresse	CP + ville			
Trans.	-			
Tél. fixe GSM Adresse e-mail	Fax			
Directeur(trice)				
Nom Prénom Adresse	CP + ville			
Tél. fixe GSM Adresse e-mail	Fax			
Correspondant(e) Le correspondant s'engage à faire suivre toutes les pièces ou communica	ations auv responsables de sa société			
Correspondant(e) Le correspondant s'engage à faire suivre toutes les pièces ou communication Nom Prénom Adresse	CP + ville			
T MICOSC	CI I VIIIC			
Tél. fixe GSM Adresse e-mail	Fax			
Adresse bancaire :				
N° de compte : BE				
Organisez-vous un cours de musique instrumentale ou vocale ? Oui – Non ? Un groupe de jeunes fonctionne-t-il séparément ? Oui – Non ?				
Un groupe de jeunes fonctionne-t-il séparément ? Oui – Non ?	Si oui, nombre:			

Liste nominative des membres exécutants et des membres du comité

Nom de la société :		
Localité :	N° affiliation :	Lg

	Nom	Prénom	Adresse & Mail	Voix ou instrument
1	110111		THE COSC OF THE PARTY	V OIL OU MISE UNION
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
10				
19				
20				
21				
22				
22 23 24 25 26 27 28				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				

	Nom	Prénom	Adresse complète	Voix ou instrument
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				

Il vous est toujours possible d'ajouter une feuille si nécessaire ou vos propres listes.

Revue « L'Accroche » - Liste des abonnés

	Nom	Prénom	Adresse complète
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Si cet espace est insuffisant, veuillez joindre une liste en annexe. Merci

Veuillez joindre à votre déclaration un exemplaire barré d'une formule de virement afin d'éviter des erreurs de chiffres.

Déclaration de souscription à l'assurance Année 2024 La société : N° Affiliation : Lg Siège social : Province de Localité: Affiliée à la Fédération Musicale de la Province de Liège, ici dûment représentée par les soussignés, déclare : **Assurance obligatoire** 1. Adhérer aux contrats d'assurance « ARENA », polices n° A.C. 1.122.542& R.C. 1.122.543 couvrant respectivement: Les risques individuels d'accidents (AC) corporels de ses membres La responsabilité civile (RC) de la société et de ses membres 2. Oue l'effectif des membres à assurer est de **(en toutes lettres)** La présente adhésion vaut pour la période indivisible du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 ; quelle qu'en soit la date au cours de cette période. Fait à , le Le (la) secrétaire Le (la) président(e) FEDERATION MUSICALE DE LA PROVINCE DE LIEGE Société: Localité: Affiliation pour l'année 2024 Droit d'affiliation et assurance obligatoire : membres à 3,50 € = Affiliation gratuite pour les enfants, assurance : enfants à 2,20 € = € Contribution aux frais « Assemblée Générale » : 30,00 € récupérables 30,00 € par une présence à l'Assemblée Générale Abonnements à la revue « L'Accroche » (x 5 min) à 7,00 € Noir/blanc = € à 10,00 € Couleurs € TOTAL = A payer sur le compte ING: IBAN: BE38 3400 1587 2672 BIC: BBRUBEBB Fait à 1e Le (la) secrétaire Le (la) président(e)